



Ottawa, Canada

Un effort constant en vue d'améliorer l'industrie canadienne des pêches	1
Le Canada et le Japon, nations amies aux soucis et aux intérêts similaires . .	3
Les souvenirs de Radio-Canada, objet d'une série radiodiffusée	4
Prorogation de l'accord NORAD	4
Entente avec les Territoires-du-Nord-Ouest sur l'énergie	4
Contrat de construction au Sri Lanka adjudgé à des Canadiens	5
Expansion d'Alcan en Australie	5
Un entomologiste du Québec nommé chercheur agricole de l'année	5
Les Jeunes en bonne forme	6
Fleurs et entraide, thèmes de timbres canadiens	6
La sécurité au travail est importante pour la compagnie CP	6
Du tabac en éprouvette	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Dernière heure...

Les Québécois ont choisi par une forte majorité de refuser au gouvernement du Québec le mandat de négocier la souveraineté-association. Le référendum tenu le 20 mai donne 2 171 913 voix (soit 59,5 p. cent) aux fédéralistes et 1 478 200 (soit 40,5 p. cent) aux tenants de la thèse du Parti québécois du premier ministre Lévesque, 84 p. cent des électeurs s'étant présentés aux urnes. Une majorité des Québécois francophones a voté en faveur du maintien du Québec dans la Confédération canadienne. Nous donnerons de plus amples détails dans le prochain numéro d'Hebdo Canada.

Un effort constant en vue d'améliorer l'industrie canadienne des pêches

L'industrie canadienne des pêches a connu une année record en 1979: les débarquements et la valeur au débarquement ont atteint des niveaux inégalés, les exportations ont été très élevées et le Canada est devenu le premier pays exportateur du monde. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Pêches et des Océans, M. Roméo Leblanc, dans un discours qu'il a prononcé, le 5 mai à Montréal, lors de l'Assemblée générale annuelle du Conseil canadien des pêcheries. Voici des extraits de ce discours.

...En soi, l'industrie des pêches est un cas particulier. La plupart des industries, laissées à elles-mêmes, finissent par trouver une forme de stabilité qui leur convient. Lorsque vous avez, comme c'est ici le cas, une ressource qui est de propriété commune (qui n'appartient à personne), associée à une flottille de propriété privée et une industrie de transformation également de propriété privée, la stabilité propose un défi qui n'est pas facile. C'est pourquoi cette industrie, dans la région de l'Atlantique particulièrement, a connu un développement difficile et des migrations courantes chaque fois que la pêche ne rend pas bien ou qu'une usine disparaît. L'instabilité entraîne les pires conséquences quand elle s'acharne sur une industrie qui est, en fait, l'unique support de milliers de milles de côte et de milliers de collectivités.

Pour moi, il est inacceptable de laisser les forces du marché jouer à leur gré avec la vie des gens. Bien sûr, il faut laisser évoluer le marché, mais il faut aussi s'assurer que l'industrie canadienne a la force de retirer les meilleurs avantages et aussi la force de se défendre contre les difficultés de ce marché lorsqu'elles se présentent...

Nous avons fait beaucoup pour renflouer le secteur des pêches. La nouvelle zone des 200 milles, le contrôle sur la délivrance des permis, l'amélioration de la gestion scientifique ont réduit les chances d'affaiblissement du secteur primaire et des autres paliers de l'industrie.

On ne peut accroître le rendement des pêches que de deux façons: par la quantité et par la qualité. Dans le premier cas, la limite est presque atteinte. Il nous reste bien peu d'espoir de pouvoir augmenter



M. Roméo Leblanc

les quantités. De 1974 à 1975, les prises de poisson de fond de l'Atlantique ont augmenté de 418 000 tonnes à 686 000 tonnes, soit de 64 p. cent... En 1975, nous avons dit qu'il nous faudrait cinq ans pour rétablir les stocks de poisson de fond. Eh bien! Ils sont presque rétablis. A l'exception de la morue du Nord, au large de Terre-Neuve, nous ne pouvons guère espérer obtenir plus de 10 à 15 p. cent d'augmentation. Mais en un an, les taux de variation naturelle peuvent réduire le taux des prises de 10 à 15 p. cent. Ce qui veut dire qu'à l'avenir, pour la plupart des stocks de poisson de fond, nous ne pouvons pas compter sur des prises plus élevées que celles que nous pourrions prendre cette année.

Sur les deux côtes, les stocks de harengs semblent encore connaître des difficultés, malgré les promesses à venir de la mise en valeur. Le saumon du Pacifique ne sera pas, cette année encore, très rentable...

En 1975, quand nous avons défini des politiques de pêches qui s'appliquent encore, nous avons dit que la zone des 200 milles n'était qu'un premier pas; nous devons remodeler cette industrie dans son ensemble, sans relocaliser ses populations, afin de créer l'efficacité, améliorer la distribution, favoriser la commercialisation et accroître les revenus. Maintenant, nous devons nous intéresser à des points précis du secteur secondaire...

Favoriser la commercialisation

Même si les marchés des États-Unis s'ouvrent moins largement... nous croyons que le volume des transactions restera sensiblement le même cette année encore ou se réduira légèrement... il y a bien d'autres marchés de par le monde et bien des Canadiens pourraient pénétrer ces marchés, si seulement ils pouvaient prévoir un coussin de lancement. Les grandes entreprises peuvent se protéger plus facilement et peuvent maintenir des bureaux à l'étranger. Elles peuvent aussi transformer leurs produits aux États-Unis et en retirer des profits... Pendant des décennies, les pays d'outre-mer ont commercialisé leurs produits par l'entremise d'agences communes et ils ont fait leur place sur les marchés nord-américains. A mon avis, nous devrions passer de l'autre côté du comptoir et former notre propre agence ou nos propres agences, de façon à mieux servir notre industrie vis-à-vis des nouveaux marchés. Quant à ceux qui tiennent à sauvegarder leur indépendance, je dirai qu'un bureau de commercialisation, desservant plusieurs entreprises travaillant de concert, permet d'exercer une indépendance plus grande qu'une autre formule plus courante dont nous connaissons bien l'existence: un agence de commercialisation unique qui se fait avaler par les géants du milieu...

Après nombre de discussions entre le ministère des Pêches, le Conseil des pêcheries et les pêcheurs, nous sommes probablement très près d'arriver à un consensus. Nous avons l'intention très prochainement de présenter de nouvelles propositions qui vont réglementer les projets suivants:

— améliorer des bateaux de pêche de façon à favoriser le maintien de la qualité;



Des charognards sont regroupés en vue de leur transport dans une pisciculture. On appelle charognard le saumon de l'Atlantique lorsqu'il retourne à la mer après le frai.

— réglementation régissant l'usage de la glace sur les bateaux, sur les quais et dans les usines;

— standardisation des normes de qualité pour les produits de débarquement de façon à ce que le pêcheur et l'entrepreneur en transformation puissent discuter des prix selon la qualité des produits. Selon moi, ceci paraît la démarche la plus simple et la plus indispensable de toutes et il m'est difficile de comprendre pourquoi, en dépit de discussions qui ont duré des décennies, sur le sujet, notre industrie des pêches, a rarement fait la différence dans ses prix pour des poissons de qualité différente;

— nous voulons aussi de meilleures procédures de débarquement, de manutention et de transport. Des règlements préciseront quel usage il faudra faire des partitions dans les camions et ainsi de suite;

— enfin, nous nous intéresserons à la classification des produits à l'usine.

La saignée, l'éviscération, l'emballage, la mise en entrepôt, le glaçage à bord des embarcations sont devenus des normes communes acceptées partout dans l'industrie des pêches. Le poisson traité de cette façon est de qualité supérieure et reçoit de meilleurs prix. Je dois ajouter ici que l'initiative du Conseil des pêcheries de promouvoir et de développer des programmes de contrôle de la qualité a été favorablement reçue, comme un pas effectué dans la bonne direction.

Comparée à l'industrie des pêches dans

la région de l'Atlantique, celle de la Colombie-Britannique a pour elle un bon éventail de marchés qui vont de l'Amérique du Nord, au Japon et au Royaume-Uni. Pour que l'industrie de la pêche de l'Atlantique fasse sa place, sur le marché d'outre-mer, nous devons poursuivre les trois buts suivants: commercialisation plus intense, qualité meilleure et aussi tarification améliorée...

Aide du gouvernement

Le gouvernement tente d'aider l'industrie des pêches à relever le défi en menant des études sur les marchés étrangers et en encourageant des missions gouvernement/industrie à l'extérieur du pays pour développer de tels marchés. Nous utilisons aussi les outils que nous avons, à partir des surplus limités de poisson que nous avons au large de nos côtes, en allouant des contingents à des pays étrangers, ce qui nous permet d'ouvrir des marchés dans les pays de l'Europe de l'Est et d'augmenter nos chances d'entrer sur les principaux marchés des pays de l'Ouest.

Cette politique a favorisé les ventes du poisson canadien à certains pays, notamment l'Espagne et le Portugal. En 1979, les ventes au Portugal ont atteint \$5,5 millions, soit environ deux fois ce qu'elles ont été en 1978. Les ventes à l'Espagne se sont élevées à quelque \$6 millions l'an passé; en 1978, elles étaient de moins de \$2 millions.

(suite à la page 8)

Le Canada et le Japon, nations amies aux soucis et aux intérêts similaires

Le premier ministre du Japon a effectué une visite officielle au Canada du 4 au 7 mai, à l'invitation du premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau. M. Masayoshi Ohira, accompagné de son épouse, a séjourné à Ottawa et à Vancouver.

A Ottawa, M. Ohira a eu des entretiens avec son homologue canadien, ainsi qu'avec d'autres ministres, sur des questions internationales et bilatérales.

Les deux premiers ministres ont constaté avec satisfaction l'intensification des relations entre leurs deux pays dans tous les secteurs d'activité au cours des dernières années. Ils ont décidé de la tenue de réunions annuelles entre ministres des Affaires étrangères, et de rencontres plus fréquentes entre ministres du Commerce, ou autres, en vue d'améliorer le dialogue entre le Canada et le Japon, et de rechercher de nouveaux secteurs de coopération économique.

Liens économiques et culturels

MM. Ohira et Trudeau ont renouvelé leur engagement d'intensifier la coopération économique entre leurs deux pays et ils ont étudié attentivement les moyens d'y arriver.

En ce qui touche les liens culturels, les deux premiers ministres ont exprimé leur satisfaction devant l'évolution récente des

relations dans les secteurs universitaire et culturel. Ils ont trouvé particulièrement encourageante la création, au Japon, de l'Association japonaise des études canadiennes, et, au Canada, du comité Japon de l'Association des études asiatiques. Le premier ministre Ohira a déclaré que le Japon a l'intention de verser, au cours des trois prochaines années, jusqu'à un demi-million de dollars au titre des études japonaises du Centre d'études asiatiques de l'Université de la Colombie-Britannique. De son côté, le premier ministre Trudeau a indiqué que l'appui financier au développement des études canadiennes au Japon devait se poursuivre et dépasser un million de dollars au cours des cinq prochaines années.

Le 5 mai, s'adressant aux députés et sénateurs réunis à l'occasion d'une séance spéciale des deux Chambres, M. Ohira a déclaré que les deux pays devaient accroître leur coopération dans la recherche de nouvelles formes d'énergie, dans la conservation de l'énergie et dans la recherche technologique.

A l'issue de ses entretiens avec le premier ministre du Canada, M. Ohira a rencontré le chef de l'Opposition aux Communes, M. Joe Clark, ainsi que les membres du Comité de coopération commerciale Japon-Canada.



MM. Trudeau et Ohira prennent quelques instants de détente dans le jardin de la résidence du premier ministre du Canada, à l'issue de leurs entretiens.

Dernière étape, Vancouver

A Vancouver, le point saillant de la visite de M. Ohira a été un dîner de gala donné par M. Trudeau en l'honneur du premier ministre du Japon.

Le premier ministre Trudeau a profité de cette occasion pour rappeler que depuis 1973 "le Japon est au deuxième rang de nos partenaires commerciaux... La valeur des échanges commerciaux entre nos deux pays est passée de \$132,2 millions en 1953, à \$6,3 milliards l'an dernier". M. Trudeau a fait remarquer que c'était à Vancouver que la croissance des rapports économiques entre les deux pays était la plus apparente: "Les exportations du Canada vers le Japon proviennent à 85 p. cent de nos quatre provinces de l'Ouest, dont plus de 50 p. cent de la Colombie-Britannique seulement", a-t-il dit.

M. Trudeau a par ailleurs souligné la contribution des Canadiens d'origine japonaise au développement du Canada: "Je suis également heureux que vous et Mme Ohira ayez manifesté le désir de visiter la Colombie-Britannique parce que cette province est habitée par un grand nombre de Canadiens d'ascendance japonaise. Nous sommes fiers de leur contribution exceptionnelle à tous les aspects de la vie canadienne et je voulais partager ce sentiment de fierté".



Lors du dîner de gala offert en son honneur à Vancouver, le premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira, prononce une allocution qu'écoute attentivement le premier ministre Trudeau. A la droite de ce dernier on reconnaît Mme Ohira.

Les souvenirs de Radio-Canada, objet d'une série radiodiffusée



André Le Coz

L'équipe des Joyeux Troubadours (1959). De gauche à droite: André Rufiange, Gérard Paradis, Margot Prud'homme, Paul-Émile Corbeil, Jean-Maurice Bailly, la petite Hullose Estelle Caron, Lionel Renaud, Raymond Forget et Saturno Gentilietti quelques minutes avant d'aller en ondes.

Sous le titre *Si la radio m'était contée*, le réseau FM de Radio-Canada présente actuellement une série d'émissions hebdomadaires retraçant la petite histoire du réseau français de Radio-Canada, à l'aide d'interviews et d'extraits de téléromans, de radiothéâtres, d'émissions de variétés, etc. La série se terminera à la fin du mois d'août.

Il s'agit d'une réalisation de Radio-Canada FM à Ottawa.

La création de la chaîne française de Radio-Canada remonte à 1936, soit une douzaine d'années après les débuts de la radio au Canada. Pour établir un lien, la première émission s'intitule *La Préhistoire de Radio-Canada*. Raymond Laplante, l'animateur, rappelle certaines dates importantes de la radio depuis 1901, alors que Guglielmo Marconi transmit des signaux transatlantiques de télégraphie sans fil entre la Cornouailles (Grande-Bretagne) et Terre-Neuve.

Au cours de la première émission, le 10 avril, l'on a pu entendre aussi les voix de Ferdinand Biondi et Roger Baulu, une interview du colonel René Landry, qui fut secrétaire et premier employé permanent de la Commission canadienne de la radiodiffusion, ainsi que d'Alphonse Ouimet, ancien président de la Société Radio-Canada, sans oublier de nombreuses insertions de documents sonores.

Notons qu'à cause de la portée nationale de la série, la réalisatrice, Mme Pauline Sincennes, a cherché la collaboration des autres postes du réseau en leur demandant de raconter l'histoire de la radio française dans leur région de Moncton (Nouveau-Brunswick) à Vancouver (Colombie-Britannique).

Prorogation de l'accord NORAD

Le ministre des Finances et vice-premier ministre, M. Allan MacEachen, agissant à titre de secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, a déposé, le 12 mai à la Chambre des communes, un Échange de notes constituant un Accord, entre le gouvernement du Canada et celui des États-Unis, portant prorogation pour un an de l'Accord sur le Commandement de la Défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) actuellement en vigueur.

Le gouvernement du Canada a cherché à obtenir cette prorogation de façon à donner au comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des communes l'occasion de se prononcer sur ce sujet. En raison de la tenue récente des élections, l'examen de la question n'a pu être amorcé avant l'expiration du présent accord, le 12 mai.

Entente avec les Territoires-du-Nord-Ouest sur l'énergie

Le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marc Lalonde, et le commissaire des Territoires-du-Nord-Ouest, M. John Parker, ont annoncé récemment la signature de l'Entente d'élaboration et de démonstration des techniques relatives aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie, intervenue entre le gouvernement fédéral et les Territoires-du-Nord-Ouest.

Aux termes de l'entente, et au cours des quatre prochaines années, le gouvernement fédéral versera la somme de \$2,5 millions et les Territoires-du-Nord-Ouest, \$833 000 pour la réalisation de projets de démonstration ou d'élaboration de techniques prometteuses relatives aux économies d'énergie ou aux ressources énergétiques de rechange.

M. Lalonde a déclaré que "le Canada peut utiliser plus rationnellement ses ressources énergétiques existantes en employant des techniques plus efficaces ou nouvelles". Il a également souligné que "plus de \$113 millions ont été accordés dans le cadre d'ententes conclues avec les provinces et les Territoires, portant sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables".

De son côté, M. Parker a indiqué que "les techniques d'économie d'énergie élaborées pour répondre aux exigences particulières des Territoires pourraient être utilisées largement dans d'autres régions du pays. Les Territoires seront moins dépendants du pétrole, grâce à la substitution des énergies éolienne, solaire et de la biomasse aux sources classiques de combustible. Le secteur public et le secteur privé se partageront vraisemblablement les économies d'énergie et les possibilités économiques engendrées par ce programme".

Les projets seront choisis par un comité fédéral-provincial de gestion et l'entente sera gérée par l'Administration des Territoires.

Les critères de sélection comprendront la rentabilité de la proposition, sa contribution aux objectifs énergétiques des Territoires et du Canada, de même que ses mérites techniques. Dans le cadre du Programme, des subventions seront accordées, en particulier, aux projets qui offriront des possibilités étendues d'application future.

La chronique des arts

Contrat de construction au Sri Lanka adjugé à des Canadiens

Le gouvernement du Sri Lanka a adjugé un contrat pour la construction du réservoir Maduru Oya à un consortium regroupant les compagnies Foundation/Atlas/Gest/Fitzpatrick/Janin (FAGFJ), dont les sièges sociaux sont à Toronto et Montréal.

Le Canada fournira, à des conditions de faveur, un prêt de \$76 millions pour financer la composante construction de ce projet qui coûtera dans l'ensemble plus de \$100 millions (y compris la contribution du gouvernement du Sri Lanka). Le montant précis du contrat fait encore l'objet de négociations.

Le prêt canadien, qui porte un intérêt nul, est assorti d'un différé d'amortissement de dix ans et d'une échéance de 50 ans.

La contribution de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) comprend une subvention de \$7 millions qui servira à payer les services d'ingénierie et la supervision de la construction (dont le contrat a été adjugé à la fin de février à un consortium mené par la Crippen International Limited, de Vancouver).

Le consortium FAGFJ construira un barrage en enrochements, deux centrales ainsi qu'un tunnel reliant les bassins des rivières Mahaweli et Maduru. Le barrage Maduru Oya fait partie des 12 barrages qui seront construits dans le cadre du programme d'irrigation et de repeuplement des terres de Mahaweli, programme qui constitue la plus haute priorité de ce pays du Commonwealth.

Le barrage devrait retenir assez d'eau pour irriguer plus de 50 000 hectares de terres et fournir 7,2 Mw d'énergie hydro-électrique. L'irrigation des terres en aval permettra l'établissement d'environ 39 000 familles et le développement agricole intensif de sols actuellement improductifs.

Maduru Oya fait partie de la troisième et dernière étape du projet, d'un coût global de plus de \$2 milliards, considéré comme l'un des plus ambitieux jamais entrepris. La Suède, le Royaume-Uni, les États-Unis, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande, le Japon et la Banque mondiale comptent parmi les autres donateurs.

Le projet de Mahaweli permettra de doubler la production agricole du Sri Lanka.

Expansion d'Alcan en Australie

La filiale australienne d'Alcan Aluminium, Alcan Australia, a annoncé son intention de construire une troisième salle de cuves d'une capacité de 45 000 tonnes à son usine d'électrolyse de Kurri Kurri en Nouvelles-Galles du Sud.

Ce projet d'expansion qui nécessitera des investissements de US\$145 millions portera en 1983 la capacité annuelle de l'usine à 135 000 tonnes. On s'attend toutefois que la production puisse débiter en partie à la fin de 1982.

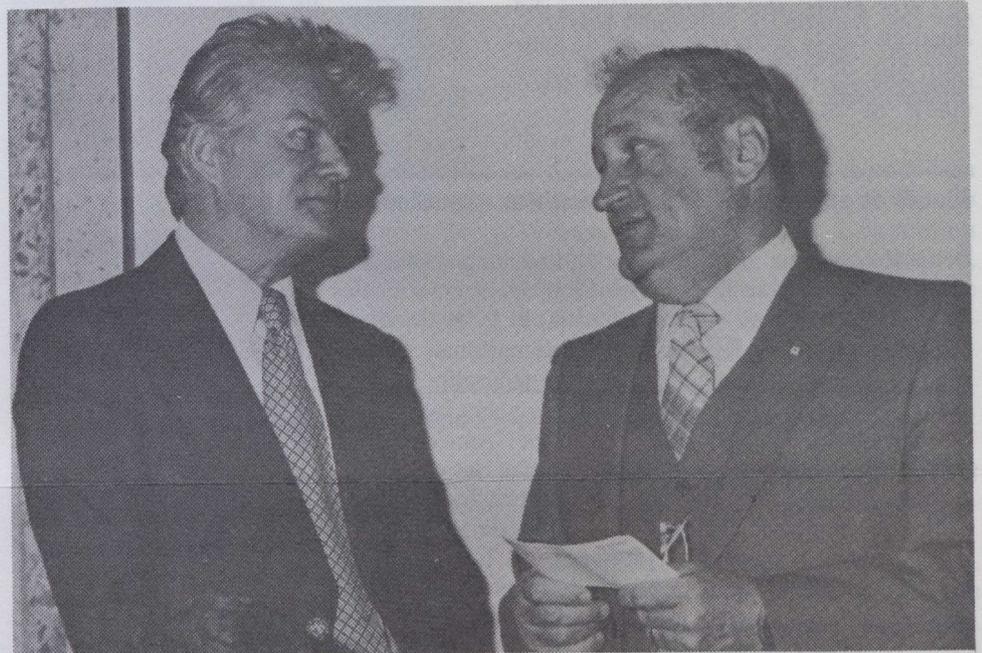
L'usine de Kurri Kurri, d'une capacité initiale de 45 000 tonnes, fut construite à la fin des années 60. Les travaux de construction d'une deuxième salle de cuves d'une capacité de 45 000 tonnes sont en cours et cette section devrait être

totallement opérationnelle d'ici la fin de l'année.

L'usine de Kurri Kurri a été construite pour desservir le marché australien. Toutefois, une partie de la production des deuxième et troisième phases sera exportée jusqu'à ce que le marché intérieur puisse l'absorber. A cet égard, un contrat prévoyant des livraisons annuelles de 24 000 tonnes a déjà été signé avec la société japonaise Nippon Light Metal Company. De plus, les négociations en vue de la signature d'un autre contrat de vente sont avancées.

On s'attend qu'une partie importante du financement de ce projet d'expansion provienne d'un consortium de banques australiennes. Il s'agirait d'un des plus importants programmes de financement jamais réalisés sur le marché australien. *Le Devoir*, 3 avril 1980.

Un entomologiste du Québec nommé chercheur agricole de l'année



Un entomologiste de la station de recherche de St-Jean (Québec), M. Marcel Hudon, a reçu l'Ordre du mérite 1980 et la prime de \$2 500 qui s'y rattache.

"M. Hudon est ainsi honoré pour son apport à l'avancement de l'agronomie et à l'essor de l'agriculture canadienne, particulièrement dans le secteur du maïs", a déclaré le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan (à droite), lors de la remise du Prix.

Les travaux de M. Hudon sur l'écologie et la répression chimique de la pyrale du maïs a permis de lancer, sur une base commerciale, la production du maïs sucré dans le Sud-Ouest du Québec. A présent, M. Hudon oriente ses recherches vers la création de lignées de maïs précoces et résistantes aux maladies et aux insectes.

M. Hudon s'est lancé il y a quelques années dans l'élevage massif de la pyrale du maïs. Cet élevage permet de produire annuellement plus de quatre millions d'oeufs servant à éprouver de nouvelles variétés de maïs. Environ deux millions d'oeufs sont utilisés par les universités canadiennes et les établissements de recherche fédéraux; le reste est vendu à des compagnies de semence de maïs dont six canadiennes et trois américaines.

Les jeunes en bonne forme

Une étude publiée récemment montre que les jeunes Canadiens d'aujourd'hui sont en meilleure condition physique que ceux de 1964.

L'étude a été faite auprès de 9 000 élèves de six à 17 ans, dans 134 écoles du Canada, par l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique et les loisirs, qui en avait fait une semblable il y a 15 ans.

Dans toutes les catégories, les jeunes d'aujourd'hui ont déclassé les jeunes de 1964.

Il y a 15 ans, par exemple, une fillette de huit ans pouvait faire 18 flexions à la minute. Elle en fait aujourd'hui 25.

M. Roger Gauthier, président du comité de l'Association qui a fait l'étude, a attribué l'amélioration des 15 dernières années aux programmes obligatoires d'éducation physique dans les écoles primaires.

Cette étude, qui a duré un an, a été financée par le secrétariat du Sport amateur, afin de souligner, en 1979, l'année internationale de l'enfant.

Fleurs et entraide, thèmes de timbres canadiens

Deux événements internationaux importants prendront place cette année au Canada: les Florales internationales de Montréal (17 mai - 1er septembre) et le Quatorzième Congrès mondial de Réhabilitation Internationale (Winnipeg, 22-27 juin). Le congrès de cette fédération d'organismes offrant des services de réadaptation aux handicapés est un prélude à l'Année 1981, proclamée "Année internationale des personnes handicapées" par les Nations Unies.

Pour commémorer ces deux événements, les Postes canadiennes émettront demain deux timbres de 17 cents.

Le premier, consacré au jardinage, est l'oeuvre d'une artiste torontoise Heather Cooper, designer et illustrateur



de renommée nationale, au style particulier caractérisé par le souci du détail. Rolf Harder, designer montréalais a réalisé de façon tout aussi intéressante le timbre consacré à la réadaptation. Il a eu recours au procédé d'impression en relief, ce qui confère au timbre un aspect tridimensionnel. La vignette représente deux mains, l'une supportant l'autre, et symbolise l'entraide, élément essentiel à la réadaptation.

Les 22 millions de timbres consacrés au jardinage et les 23 millions de timbres consacrés à la réadaptation seront imprimés sur feuillets séparés, selon le procédé de la lithographie en quatre couleurs, par la firme Ashton-Potter Limited de Toronto. Les timbres consacrés à la réadaptation seront de plus imprimés en relief.



La sécurité au travail est importante pour la compagnie CP

Le ministre du Travail, M. Gerald A. Regan, a fait l'éloge de la toute nouvelle politique et des nouveaux programmes de sécurité et d'hygiène adoptés par la société Canadien pacifique à l'intention de son personnel.

La division de la Voie ferrée du CP est en train de créer un réseau national de comités syndicaux-patronaux de sécurité et d'hygiène, conformément à la partie IV du Code canadien du travail. Par cette initiative, la société ferroviaire poursuit trois objectifs. Elle vise d'abord à donner aux employés une attitude positive à l'égard de la prévention des accidents, pendant et en dehors de leurs heures de travail; elle veut aussi encourager l'existence de milieux de travail où la protection du personnel, des installations et de l'outillage est assurée et, enfin, elle veut être certaine que, grâce au mécanisme du comité, les employés jouent un rôle actif en matière d'hygiène et de sécurité au travail.

Les membres du comité aideront à déceler les dangers en milieu de travail et

à mettre sur pied des mesures et procédures éprouvées d'hygiène et de sécurité.

Les comités seront établis là où les circonstances le justifient ou à la demande d'un groupe représentant les employés.

La politique de la Société s'inspire du principe qu'un employé a le droit d'être au courant de toute situation qui peut affecter sa santé et sa sécurité en milieu de travail; qu'un employeur n'a pas le droit de rester silencieux ou de déterminer ce qu'un employé devrait ou ne devrait pas savoir au sujet de substances ou d'outillage dangereux utilisés autour de lui et qu'un employé, par l'intermédiaire de son représentant au sein du comité, doit jouer un rôle lors des décisions sur la sécurité et l'hygiène.

Du tabac en éprouvette

Agriculture Canada fait actuellement des expériences qui pourraient mener à la création de variétés supérieures de tabac.

Ces variétés seraient particulièrement appréciées pour les cigarettes douces grâce à leur faible teneur en goudron, à leur richesse en nicotine et à leur résistance aux maladies, la moisissure bleue, par exemple, qui l'an dernier a détruit 30 p. cent de la récolte en Ontario.

MM. W.A. Keller, généticien à la Station de recherche d'Ottawa, George Setterfield, chercheur à l'Université Carleton (Ottawa), et Gerry Douglas, diplômé de cette même institution, sont parvenus à croiser en éprouvettes des espèces sauvage et indigène de tabac pour créer un nouvel hybride. Généralement, de tels hybrides affichent une croissance et une résistance aux maladies supérieures à l'une ou l'autre des lignées parentales.

A l'état naturel, le croisement de deux espèces est impossible. Par ailleurs, le fusionnement artificiel d'espèces différentes produit habituellement des plants stériles. Pour surmonter ce problème, les chercheurs d'Ottawa ont mis au point un procédé qui pourrait aider à surmonter le problème de la stérilité. Ce procédé consiste à combiner une culture cellulaire de la variété indigène à la variété sauvage. Des enzymes et d'autres produits chimiques permettent ensuite aux deux souches parentales de s'unir et de former des cellules hybrides.

La chronique des arts

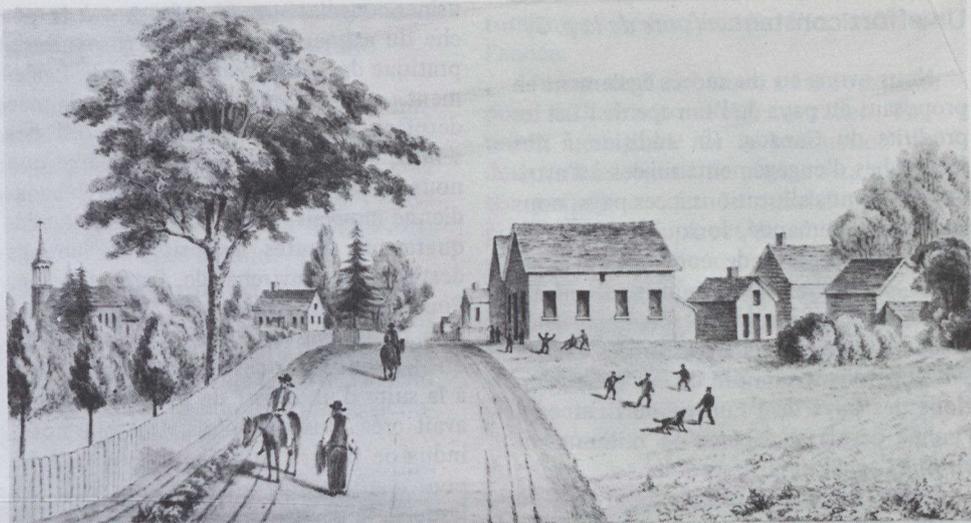
Exposition sur les débuts de la lithographie au Canada

Une exposition de gravures et de lithographies rares tirées au Canada entre 1792 et 1850 s'est ouverte le 18 avril au Royal Ontario Museum, à Toronto.

Intitulée *Printmaking in Canada: The Earliest Views and Portraits*, cette collection est considérée comme la plus importante et la plus complète de toutes les collections de ce genre exposées jusqu'ici au Canada. Les 106 oeuvres proviennent de 15 collections différentes; un bon nombre des lithographies n'existent qu'en un ou deux exemplaires et plusieurs sont exposées pour la première fois.

Certaines des lithographies les plus anciennes ont paru dans de petits périodiques, mais la majorité étaient vendues sous forme de feuilles simples pouvant être encadrées. Collectivement, elles illustrent l'évolution de la lithographie au Canada et donnent un aperçu des questions sociales et de la vie à l'époque. On y trouve des scènes du milieu rural et urbain, des portraits, des pamphlets et des caricatures politiques, ainsi que des illustrations d'événements présentant un intérêt pour le public, l'exécution de Louis XVI, par exemple.

Les scènes de rue et les études d'édifices, parfois tirées pour commémorer l'achèvement d'un ouvrage qui faisait la fierté de la ville, étaient parmi les lithographies les plus appréciées. L'Exposition



John G. Howard, Art. Del. Toronto, 1845.

Drawn on Stone by J. G. Howard.

Lith. by Hugh Scobie, Toronto.

École de district, Cornwall, vue du sud. Lithographie rare publiée en 1845 par John J. Howard, architecte et peintre; l'une des lithographies exposées dont le nombre total s'élève à plus de cent.

comprend des vues de l'Édifice provincial (Halifax, 1819), de l'église anglicane St. Mark (Niagara, 1834), les édifices du Parlement (Toronto, datées de 1835 et de 1844), du collège Victoria (Cobourg, 1847) et de l'église Knox (Toronto, 1848). On y retrouve également des lithographies de la cathédrale Notre-Dame de Montréal, "dans laquelle peuvent tenir plus de 10 000 personnes", vue sous plusieurs angles et à divers stades de construction avant son achèvement au début des années 1840.

Les portraits de personnages éminents

étaient également très appréciés. L'Exposition comprend des portraits de membres du clergé, d'hommes politiques, de personnages renommés à l'étranger tels que le prince Édouard, duc de Kent, "patron" royal des Masons of Lower Canada, ainsi qu'un portrait posthume de sir Walter Scott, romancier et poète.

Les lithographies étaient exposées dans l'immeuble Canadiana du Royal Ontario Museum jusqu'au 25 mai. L'Exposition sera présentée ensuite au musée McCord, à Montréal, puis aux Archives publiques du Canada, à Ottawa.

Tournée en Australie et en Nouvelle-Zélande de dramaturges canadiens

Cinq dramaturges canadiens ont effectué, du 5 au 15 mai, une tournée en Australie et en Nouvelle-Zélande dans le but de faire connaître et de promouvoir le théâtre canadien anglophone.

La tournée était parrainée par le ministère des Affaires extérieures et le Guild of Canadian Playwrights.

Carol Bolt, Chris Brookes, Erika Ritter, Sheldon Rosen et George Ryga ont illustré la diversité des oeuvres théâtrales canadiennes de langue anglaise par des lectures de morceaux choisis et des discussions générales. Ils ont visité Adélaïde, Canberra, Melbourne, Sydney, Newcastle ainsi que Wellington et Auckland.

Les lectures étaient données par les auteurs eux-mêmes dans des théâtres présentant surtout des oeuvres nouvelles et originales: le *Theatre 62* à Adélaïde, le

Hoopla Theatre à Melbourne, le *Nimrod Theatre* à Sydney et le *Downstage Theatre* à Auckland.

Les cinq dramaturges ont participé, également, à des discussions avec diverses organisations, notamment l'Australian Writers' Guild, la Victorian Arts Council et Playmarket, agence représentant les intérêts des auteurs dramatiques néo-zélandais.

À Canberra, les dramaturges canadiens ont participé à l'*Australian National Playwrights' Conference*, à laquelle Carol Bolt représentait le Canada. À cette occasion, des comédiens australiens ont présenté des morceaux choisis de l'oeuvre de Carol Bolt. Dans les réunions et les colloques prévus l'auteur a donné un aperçu du théâtre canadien contemporain et discuté des problèmes inhérents à la dramaturgie canadienne.



Portrait posthume de Charles Poulett Thompson, baron Sydenham.

Un effort constant... (suite de la p. 2)

Nous avons eu du succès également en proposant au pays de l'Europe de l'Est les produits du Canada. En addition à nos recherches d'engagements reliées à l'attribution de nos allocations à ces pays, nous leur avons demandé, lorsqu'ils ont participé à nos accords de coopération, d'acquiescer à l'achat de produits de pêche canadiens une partie des profits gagnés grâce au taux de change qui les favorisait. En tenant compte de ces considérations, les pays de l'Europe de l'Est ont, l'année dernière, dépensé \$8 millions environ à l'achat de nos produits.

Nous tentons de réduire aussi les barrières non tarifaires de certains pays, comme l'Espagne et le Japon...

En ce qui concerne la côte est, nous traversons maintenant une étape difficile avec les États-Unis. Nous avons négocié un accord complexe de pêches et de limites de pêches se chevauchant sur les frontières. Cet accord est signé depuis plus d'un an et il attend toujours sa ratification par le Sénat des États-Unis...

Nous avons laissé l'industrie de la transformation nolisier des bateaux de pêche étrangers pour effectuer des prises de 12 000 tonnes de calmar l'an dernier et 10 000 tonnes de merlu argenté à vendre sur des marchés étrangers. Ceci représente beaucoup plus d'argent et beaucoup plus de poisson que ce dont nous parlons à propos des ventes par-dessus-bord. Nous avons permis les ventes par-dessus-quai pour les mêmes raisons que nous avons permis aux pêcheurs de vendre leurs produits par-dessus-bord l'année dernière et de le faire encore, cette année: il s'agit d'une mesure temporaire pour leur permettre de profiter de leurs pêches en attendant que notre propre industrie puisse s'ajuster de façon à traiter tous les poissons qu'ils prennent et font transformer.

Il y a maintenant quatre chalutiers-

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

usines-congélateurs se préparant à la pêche du calmar et nous avons suspendu la pratique des ventes par-dessus-quai. Également, nous avons fait arrêter, l'année dernière, les ventes par-dessus-bord des senneurs de la baie de Fundy, parce que nous avons pensé que l'industrie canadienne pouvait, maintenant, traiter adéquatement toutes les prises de harengs destinées au marché de l'alimentation. Pour ceux qui connaissent bien la situation de la baie de Fundy, ceux-là savent que les ventes par-dessus-bord sont venues à la suite d'un effort de pêche global qui avait créé plus d'emplois. Dès que notre industrie pourra garantir un bon marché pour d'autres espèces, et des marchés sur lesquels le pêcheur peut compter, avec de bons prix négociés et des contrats, toutes les ventes par-dessus-bord s'arrêteront et nous aurons fait avancer d'un pas la santé et la solidité de l'industrie de la pêche...

Nouvelles brèves

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration a présenté aux Communes un projet de loi destiné à porter de \$20 millions à \$60 millions le montant total d'un fonds renouvelable destiné à assurer des prêts permettant le transport de certains groupes d'immigrants. Dans le cas des réfugiés, les prêts sont consentis sans intérêt. Depuis sa création, en 1951, jusqu'à l'an passé, le Fonds a permis de prêter \$79 millions aux immigrants et aux réfugiés.

Vient de paraître aux McGill-Queen's University Press, le premier volume d'un ouvrage sur l'Université McGill: *McGill University for the Advancement of Learning*. Le premier volume couvre la période allant de 1801 à 1895. L'auteur est Stanley Brice Frost.

Avec un saut de 2,26 mètres, le sauteur québécois Claude Ferragne a égalé le record canadien de son beau-frère Robert Forget, lors du championnat d'athlétisme en salle tenu à Sherbrooke le 23 mars.

Un Canadien fait partie des nouveaux évêques consacrés le 4 mai à Kinshasa (Zaire) par le pape Jean-Paul II. Il s'agit de Mgr Michel Gagnon, nouvel évêque de Djibouti.

Le soixante-dixième anniversaire de la fondation des Guides et Jeannettes du Canada a été marqué, à Ottawa le 4 mai, par un défilé qui a pris fin sur la colline parlementaire. Les 5 000 guides et

jeannettes rassemblées ont entendu les vœux de la présidente honoraire des Guides du Canada, Mme Lily Schreyer.

Des recherches effectuées à la Station fédérale de Lethbridge (Alberta) montrent qu'une bactérie du système digestif des bovins et des ovins pourrait protéger les nouveau-nés contre d'autres micro-organismes nuisibles. En administrant ces bactéries aux veaux et aux agneaux peu après leur naissance, celles-ci recouvrent les parois du système digestif et semblent empêcher la prolifération d'autres organismes nuisibles.

Le directeur fondateur de l'Institut de recherches cliniques de Montréal, le Dr Jacques Genest, a reçu le prix de la Banque royale du Canada, d'un montant de \$50 000 et accompagné d'une médaille d'or. Ce prix est décerné chaque année pour rendre hommage à un Canadien dont les réalisations exceptionnelles ont contribué au bien-être de l'humanité.

La Société pour l'expansion des exportations et la Banque de Montréal ont annoncé la conclusion d'un accord de financement en vue d'appuyer la vente d'un avion *Dash-7*, de US\$5,5 millions, par De Havilland Aircraft of Canada Ltd. à Aerovias Nacionales de Honduras S.A. La vente procurera 169 années-personne chez De Havilland et chez cinq fournisseurs canadiens importants.

Les bonnets à poils que portent les *Grenadier Guards* à Londres (Grande-Bretagne) sont faits en peau d'ours canadiens. Ils pèsent deux livres chacun.

Le prix d'objectif du lait de transformation destiné à la demande canadienne est porté de \$32,62 à \$33,31 l'hectolitre. Ce prix est déterminé à partir du prix de soutien du beurre et du lait écrémé en poudre et de la subvention fédérale versée directement aux producteurs de lait de transformation.

Une nouvelle publication vient de paraître: *Les Ressources culturelles des francophones hors Québec*, inventaire des artistes et artisans, personnes-ressources, auteurs, historiens et sociologues, comédiens, techniciens, associations culturelles provinciales, etc. *Adresse:* Fédération culturelle des Canadiens français, C.P. 26 succursale Norwood Grove, Saint-Boniface, Manitoba, Canada R2H 3B8.

Une usine de \$50 millions sera construite en Ontario pour produire les avions *Dash-8* de la compagnie De Havilland. Le président de la Compagnie a déclaré que la nouvelle usine créerait 3 000 emplois dans la Province.